

Question écrite (18/11/2021)

Le plan visant à lutter contre le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement

M. Jean-Pierre Bansard interpelle M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le plan visant à lutter contre le harcèlement scolaire et le cyber harcèlement. A l'occasion de la Journée nationale de mobilisation contre le harcèlement scolaire, jeudi 18 novembre 2021, le président de la République a annoncé un certain nombre de mesures, parmi lesquelles le lancement en février 2022 d'une application « 3018 » pour aider les victimes à dénoncer les faits. Elles pourront adresser une capture d'écran des situations de harcèlement, afin d'être aidées et mieux accompagnées. Jean-Pierre Bansard aimerait avoir s'il est prévu que les élèves suivant leur scolarité dans un établissement du réseau de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'étranger (AEFE) - dont le Ministre à la co-tutelle - puissent également bénéficier de cette application, de façon à pouvoir eux aussi dénoncer les faits et les violences dont ils sont victimes, sachant que le numéro de téléphone national qui existe actuellement n'ait pas accessible depuis l'étranger.